

Compte rendu de l'assemblée générale extraordinaire de l'association « Les amis du marégraphe de Marseille » - 11 mai 2022

Assemblée réunie à 18h00 en visioconférence.

Philip Woodworth, l'un des 8 membres d'honneur de notre association, participe à l'assemblée.

Aucun participant ne s'oppose à l'enregistrement de la réunion, ce qui facilite la rédaction de ce compte-rendu.

Adhérents connectés :

Aix-Marseille-Université (Jean-Pierre BRACCO), Jean-Claude BARNIER, Antoine CAMBRIA, Alain COULOMB, Jonathan CHENAL, Jean-Pierre FANTONE, Alain FAURE, Claude FULCONIS, Thierry PERSON, Michel RONDET, Marie SANCHEZ, Floriane SCHREIBER, Guillaume SERIN, Catherine TEULLE, Renaud VIALET, soit 15 adhérents.

Pouvoirs (entre parenthèses, l'adhérent ayant bénéficié du pouvoir) :

Alain CAMOSSETO (Michel Rondet), Émile CORBI (Thierry Person), Mireille COULOMB (Alain Coulomb), Nicole COURAZIER (Michel Rondet), Xavier LE FLOCH (Alain Coulomb), Emmanuelle PREVOST (Claude Fulconis), Laurent TESTUT (Alain Coulomb), Bernard TRAMIER (Michel Rondet), Jean-Paul VARIN (Claude Fulconis), soit 9 adhérents.

Nombre d'adhérents pouvant exercer leur droit de vote : $15 + 9 = 24$

Rappel :

L'assemblée du 29 mars dernier devait comporter une assemblée générale extraordinaire (pour légère modification des statuts) et une assemblée générale ordinaire.

Le quorum de la moitié des membres affiliés n'ayant pas été acquis (soit 52 membres pour 101 adhérents le jour de cette assemblée), l'assemblée générale extraordinaire n'aurait pas pu délibérer valablement. Elle ne s'est donc pas tenue. Une autre assemblée extraordinaire a donc été convoquée le 11 mai. Lors de cette nouvelle réunion, elle peut valablement délibérer quel que soit le nombre des membres présents (article 11 de nos statuts).

Les news :

Alain COULOMB fait part des dernières nouvelles, sans répéter ce qui a déjà été communiqué dans les dernières news mensuelles.

- Nombre d'adhérents : nous comptons 13 nouveaux amis depuis le début de l'année 2022, dont 4 en avril et 2 dans le premier tiers du mois de mai.

- Réseaux sociaux : nous avons dépassé les 300 abonnés depuis le dernier week-end. Pour 64 publications seulement, c'est sans doute pas mal ! Notre compte Facebook a atteint 873 personnes au cours des 7 derniers jours.

- Relations avec l'IGN : on continue d'avancer doucement !

- la préparation des travaux de constitution d'un modèle 3D des bâtiments du marégraphe en coopération avec l'ENSG avance normalement.

- revue de presse : l'association a reçu sa première revue de presse IGN le lundi 9 mai. C'est un signe encourageant qu'il existe une volonté de coopération.

- ouverture du marégraphe au public pour les Journées du Patrimoine les 17 et 18 septembre. A priori, sauf si les choses changent d'ici là, on devrait ouvrir dans les mêmes conditions que l'année dernière. **Les adhérents de notre association qui n'ont pas encore visité le marégraphe pourront s'inscrire en priorité, avant que ne soit lancées les inscriptions pour le grand public.**

Nous avons actuellement 3 commissions qui sont constituées :

- Commission action 1 (Alain FAURE, Michel RONDET, Guillaume SERIN, Alain COULOMB) : réfléchir à la création de plusieurs niveaux de visite du marégraphe, créer la trame des différents discours, réfléchir à la façon selon laquelle le maximum d'adhérents pourrait s'approprier ces différents discours et les transmettre. La commission s'est réunie pour la première fois vendredi dernier. Les travaux sont lancés.

- Commission flyer (Emmanuelle PREVOST, Guillaume SERIN, Alain COULOMB) : le projet de flyer est bien avancé. Nous pouvons toujours raisonnablement penser disposer d'un fichier à fournir à l'imprimeur d'ici la fin du mois de mai. La commission travaille en parallèle à la confection d'un poster qui sera présenté à Brest aux Journées REFMAR, colloque organisé tous les 2 ans par le Shom.

- Commission bande dessinée (Laure NEBEL, Patricia SALVANE, Bernard TRAMIER, Alain COULOMB) : nous continuons à nous renseigner sur ce qui est faisable. L'aboutissement de ce projet nécessitera encore du temps.

- Articles : un article est paru le 11 mai sur le site internet du GREC-Sud (voir la page d'accueil de notre site internet) ; un article pour XYZ (le journal de l'Association francophone de topographie) sortira en juin. Il présente la particularité de ne pas traiter l'aspect patrimonial du marégraphe et de ne parler que des données produites à Marseille et d'élévation du niveau de la mer.

- Journée mondiale de l'océan le 8 juin : nous sommes toujours parmi les participants potentiels, mais le programme n'est pas encore établi.

- Visite test de la réplique de la grotte Cosquer : Jean-Pierre Fantone et Alain Faure représenteront notre association à cette visite le 21 mai prochain. Ils seront munis de badges « Amis du marégraphe ».

- Fête de la science :

- Alain Faure et Claude Fulconis nous ont représenté à une réunion de préparation de la Fête de la science à Gardanne en octobre prochain. Nous serons présents à Gardanne

pendant 3 jours (6, 7 et 8 octobre) et donnerons également une conférence dans l'après-midi du 8 octobre.

- Aix-en-Provence nous a aussi contacté. Notre présence à Aix le dimanche 9 octobre est possible.

- Nous serons présents à Marseille les 14-15 et 16 octobre.

- Conférence au Centre culturel Peiresc à Toulon (peut-être le 14 octobre).

● Le tournage au marégraphe d'une interview du climatologue Édouard Bard pourrait peut-être se faire le vendredi 27 mai.

Jean-Pierre BRACCO, représentant Aix-Marseille-Université, signale qu'AMU fait de l'accueil de classes de collégiens en partenariat avec le Conseil général et dans un autre dispositif qui s'appelle « Les cordées de la réussite ». Cette expérience peut, à un moment donné, intéresser l'association.

Vote de la modification des statuts :

Les modifications souhaitées concernent les articles 5 et 6.

Article 5 : les membres payant une cotisation d'au moins 100 euros, qui étaient jusqu'à présent dans la catégorie des membres bienfaiteurs, deviendraient membres actifs premium (pour mise en cohérence avec le règlement intérieur adopté le 29 mars).

Article 6 : on envisage l'adhésion de mineurs, dans les conditions prévues par la loi et par notre règlement intérieur.

Renaud VIALET demande s'il existe un âge minimal pour adhérer. Nos statuts et notre règlement intérieur ne le prévoient pas. Nous avons tout de même prévu un certain nombre de garde-fous pour éviter les adhésions en nombre de plaisantins.

Résultats du vote :

Abstention : 0

Vote contre : 0

Modification des statuts adoptée à l'unanimité.

En fin de réunion, Jean-Claude BARNIER suggère de publier une carte qui montrerait la localisation de nos adhérents. Jonathan CHENAL et Guillaume SERIN soulignent en effet l'importance d'une part de se rendre visibles localement et auprès de la communauté « climat-niveau de la mer » qui est présente dans toutes les régions et d'autre part de montrer aux adhérents des Bouches-du-Rhône qu'il y a des adhérents hors de leur région. Cette excellente idée sera mise en application prochainement sur notre site internet.

La séance est levée à 19h20.

Rédacteur : Alain COULOMB, président.